



La Ligue des cadets de l'Air du Canada

Demande de vérification du casier judiciaire / vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables

Identification de la candidate ou du candidat

Nom de famille		Prénom		Autres prénoms	
Sexe		Date de naissance	Lieu de naissance		
Adresse			Code postal		Téléphone
Adresse antérieure (s'il y en a eu depuis cinq ans)					Code postal
Adresse antérieure (s'il y en a eu depuis cinq ans)					Code postal
Adresse antérieure (s'il y en a eu depuis cinq ans)					Code postal

Motif du consentement

Je pose ma candidature à un poste de bénévole au sein d'une organisation responsable du bien-être d'un ou de plusieurs enfants ou personnes vulnérables.

Description du poste de bénévole :

Bénévole adulte

Le nom de l'organisation est le suivant : Inscrire le numéro et le nom de l'escadron

Poste :

Travailler avec des cadettes ou cadets de l'air de 12 à 18 ans

Consentement

Je consens à faire l'objet d'une vérification du casier judiciaire / vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables comprenant une recherche dans les bases de données des services de police nationaux et locaux de toute condamnation au criminel, de toute accusation en suspens et de toute information policière locale jugée pertinente.

Je consens à ce qu'une recherche soit effectuée dans le fichier automatisé des relevés de condamnations criminelles géré par la Gendarmerie royale du Canada pour vérifier si j'ai déjà fait l'objet d'une condamnation relativement à toute infraction sexuelle mentionnée à l'annexe de la *Loi sur le casier judiciaire* à l'égard de laquelle une suspension de casier m'a été accordée.

Je sais que, par suite de ce consentement, si la vérification permet de constater qu'il existe un dossier ou un relevé d'une condamnation relativement à toute infraction sexuelle mentionnée à l'annexe de la *Loi sur le casier judiciaire* à l'égard de laquelle une suspension de casier m'a été accordée, le commissaire de la Gendarmerie royale du Canada doit remettre le dossier ou le relevé au ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile. Ce dernier peut communiquer à un corps policier ou à un autre organisme autorisé tout ou partie des renseignements contenus dans ce dossier ou relevé. Le corps policier ou l'autre organisme autorisé me communiquera les renseignements.

Si j'y consens par écrit, il les communiquera également au particulier ou à l'organisation susmentionnée ayant présenté la demande de vérification.

Signature

Date